



Dossier du BHI N° S3/0128

LETTRE CIRCULAIRE 27/2014
13 mars 2014

COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'OHI SUR L'ANTARCTIQUE (CHA)
13^{ème} conférence, Cadix, Espagne, 3-5 décembre 2013

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. *L'Instituto Hidrográfico de la Marina* (IHM) espagnol a accueilli la 13^{ème} conférence de la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique (CHA) à San Fernando, près de Cadix, du 3 au 5 décembre 2013. Quinze Etats membres de l'OHI (Argentine, Australie, Brésil, Chili, Colombie (en tant qu'observateur), France, Allemagne, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, République de Corée, Afrique du sud, Espagne, RU et Etats-Unis) y étaient représentés, ainsi que trois organisations à titre d'observateurs (COMNAP, IAATO et AISM), deux projets internationaux (GEBCO et IBCSO), un observateur du MSDIWG et trois collaborateurs à titre d'experts de Caris, Fugro-Pelagos et Kongsberg Maritime. Le [compte rendu de la HCA-13](#) et l'ensemble des documents pertinents sont disponibles sur le site web de l'OHI (Accueil > Comités et GT > IRCC > HCA > 13th Conference).

2. Le président de l'OHI, M. Robert WARD, a présidé la conférence. M. John J. HAUTMANN, Jr. (Etats-Unis) a été réélu vice-président.

3. La Commission a examiné les progrès accomplis depuis la conférence précédente et a reçu des rapports du COMNAP, de l'IAATO, de l'AISM, de la GEBCO et de l'IBCSO, ainsi que des Etats membres de l'OHI au sein de la Commission. Des présentations ont également été faites par les collaborateurs à titre d'experts et l'observateur du MSDIWG. Chacun d'entre eux a centré sa présentation sur l'environnement antarctique.

4. Au cours de la réunion, les discussions ont porté sur la nécessité d'obtenir plus de données bathymétriques dans la région, *via* la collecte de nouvelles données et une meilleure identification des données existantes, en tenant compte du fait que plus de 95% des eaux entourant l'Antarctique ne sont pas hydrographiées. A cette fin, une meilleure coordination des levés est nécessaire ainsi que l'introduction de programmes utilisant des *navires occasionnels*. Dans ce contexte, un document intitulé « Directives de l'OHI pour la collecte et la présentation des données hydrographiques par les navires occasionnels naviguant dans la région antarctique », élaboré par un sous-groupe dirigé par la Nouvelle-Zélande, a été adopté par la Commission. Le président Ward a présenté les détails d'un projet pilote visant à utiliser le concept de bathymétrie participative pour pallier le manque de données hydrographiques dans toutes les régions du monde, y compris l'Antarctique. Le projet pilote, dirigé par le secrétariat de l'OHI, en tant qu'étude de validation du concept, comprendra la collecte de données hydrographiques de base à partir d'un petit nombre de navires équipés d'un enregistreur de données simple et peu coûteux (approximativement 200 dollars des E.U). Les données seront ensuite téléchargées dans le centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB) où elles seront mises à disposition du public pour être visualisées et utilisées ultérieurement.

5. La conférence a accueilli favorablement une proposition de concept décrite par l'intervenant à titre d'expert de Fugro-Pelagos pour entreprendre des levés bathymétriques avec LIDAR dans des zones sélectionnées de la péninsule Antarctique, en utilisant à la fois des ressources gouvernementales et des ressources commerciales. Dans ce contexte, la Commission a adopté la déclaration suivante :

« En examinant comment atteindre les priorités convenues en matière de levés hydrographiques et de cartographie dans la région antarctique, la CHA encourage des projets multipartites et multidisciplinaires en collaboration qui impliquent les gouvernements, les organisations gouvernementales internationales (OGI), les organisations non gouvernementales (ONG), l'industrie et les donateurs. De tels projets devraient si possible :

- *maximiser les avantages pour toutes les parties*
- *minimiser les coûts en tirant parti de l'infrastructure existante*
- *incorporer des programmes de collecte des données multi-paramètre à partir d'une même plate-forme.*

A cet égard, le document d'esquisse de proposition (HCA13-07.2A) présenté à la HCA-13 est un exemple qui pourrait remplir de telles conditions ».

6. L'utilité de conserver des contacts avec la RCTA, via la production de rapports de l'OHI et la participation aux réunions de la RCTA, a été discutée. Le président Ward a noté le manque de résultats concrets en ce qui concerne les actions et les décisions de la RCTA pour appuyer les activités hydrographiques en Antarctique. Toutefois, la conférence a approuvé que la poursuite d'une campagne visant à renforcer la sensibilisation à la RCTA était importante et que l'intervention des directeurs de services hydrographiques nationaux auprès de leurs délégués nationaux respectifs à la RCTA était essentiel. Il a été décidé de chercher à améliorer le soutien de la RCTA par la visite de l'Argentine au Secrétariat du Traité sur l'Antarctique à Buenos Aires et *via* la participation au GT opérationnel de la RCTA.

7. Une réunion du groupe de travail de la CHA sur les priorités hydrographiques (HPWG), chargé de la coordination des levés hydrographiques et de la cartographie marine (cartes internationales et ENC), s'est tenue au cours de la HCA-13. En conséquence, des plans de découpage révisés pour les ENC à petites et moyennes échelles (bandes d'usage 1, 2 et 3) ont été approuvés, ainsi que des nouveaux plans de découpage pour les ENC à grandes échelles (bandes d'usage 4 et 5). L'inclusion de six nouvelles cartes INT dans le plan de découpage, dans la péninsule antarctique et dans la zone de Larsemann Hills a également été approuvée. A la date de décembre 2013, 71 cartes internationales ont été publiées, sur les 111 cartes du plan de découpage et 87 ENC sur les quelques 150 qui sont éventuellement attendues.

8. Un SIG antarctique en ligne (<http://hca.iho.int/>), développé par le secrétariat de l'OHI à Monaco, a été présenté. Il permet de présenter des couches sélectionnées d'informations hydrographiques superposées au trait de côte et à la bathymétrie de l'Antarctique en arrière-plan. La base de données sous-jacente comprend à présent des métadonnées sur les levés hydrographiques, les cartes internationales, les ENC, les routes de navigation maritime (MSR), les enregistrements des marées, les stations scientifiques, et les noms des formes du relief sous-marin. Le système permet de sélectionner les couches en fonction des besoins et comporte des fonctions telles que le zoom avant et arrière et l'affichage des attributs associés à un élément (par exemple, le numéro INT, le titre, les limites et le producteur d'une carte INT donnée). Une utilisation typique du SIG pourrait être l'examen, dans le cadre d'un exercice d'élaboration d'un plan de production de carte, de la zone délimitée par une carte INT planifiée afin d'identifier où des levés ont été réalisés, à quelle date et par qui. Ceci devrait aider à toute prise de décision concernant le besoin de nouveaux levés hydrographiques dans la zone concernée. Les prochaines étapes concerneront la mise à jour des métadonnées des levés contenus dans la base de données SIG et l'ajout d'une nouvelle couche sur les levés prévus en Antarctique dans les quelques deux prochaines années par les Etats membres de la CHA

9. Les actions approuvées lors de la HCA-13 sont listées dans l'annexe A avec leur statut actuel.

10. Il est envisagé de tenir la 14^{ème} réunion de la CHA en mars ou en avril 2015 en Equateur.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,



Robert WARD
Président

**ACTIONS DECOULANT DE LA 13^{ème} CONFERENCE DE LA CHA
ET ETAT D'AVANCEMENT**

| Point de l'ordre du jour | Action | Détails | Etat d'avancement (mars 2014) |
|---------------------------------|---------------|---|--|
| 5. | HCA13/01 | Le BHI publiera les directives pour les navires occasionnels (Doc. HCA13-05B), sur la page CHA du site web de l'OHI en tant que document de référence de la CHA. | Fait. Voir page CHA > Divers > HPWG. |
| 5. | HCA13/02 | Le président de la CHA présentera les directives pour les navires occasionnels (Doc. HCA13-05B) à la Commission hydrographique régionale de l'Arctique (CHRA), pour examen à la CHRA-4, en janvier 2014. | Fait. Note de liaison de la CHA à la CHRA, en date du 11 mars 2014. |
| 5. | HCA13/03 | Le HPWG analysera la couverture ENC existante et répondra à la lettre du WEND-WG du 18 septembre 2012 (CHA12-07.2B) concernant les chevauchements, les trous et la couverture à grande échelle (ports/points d'accès importants). (Reporté de la HCA-12) | En cours |
| 5. | HCA13/04 | Les membres de la CHA enverront au BHI une sélection d'images de haute qualité aux fins de relations publiques. | Aucune image n'a été reçue à cette date |
| 5. | HCA13/05 | Le BHI demandera aux membres de la CHA de faire parvenir au président du HPWG, dans les meilleurs délais, des informations sur leurs prévisions de levés pour la saison 2014-15; les paramètres requis devront être basés sur ceux du format adopté pour l'Hydroscheme australien. | En cours |
| 5. | HCA13/06 | Le BHI donnera l'accès aux informations relatives aux prévisions de levés pour la saison 2014-15, à l'IAATO et aux autres entités concernées. | Suite de l'action HCA13/05 |
| 6.1 | HCA13/07 | L'Argentine visitera de manière informelle le Secrétariat du Traité sur l'Antarctique (STA) à Buenos Aires, en vue de favoriser la poursuite des relations entre le STA et la CHA de façon à renforcer la prise de conscience en matière de questions hydrographiques et cartographiques et par là à améliorer l'appui de la RCTA. | Pas connu |
| 6.1 | HCA13/08 | Le président écrira au STA pour demander des conseils sur la validité de la recommandation XV-19/1989 de la RCTA et confirmer que seule la ratification de la République de Corée est nécessaire pour qu'elle entre en vigueur. [<i>Note d'après-réunion : la recommandation XV-19/1989 pourrait être remplacée après accord par la RCTA-37 sur la liste consolidée des recommandations sur les questions opérationnelles soumises par le COMNAP à la RCTA-36. La CHA a contribué à cette soumission.</i>] | Fait. Aucune réponse reçue à ce jour. Voir, toutefois, la note d'après-réunion. |
| 6.1 | HCA13/09 | Le président inclura une proposition dans le rapport de l'OHI à la RCTA-37 afin que le GT sur les questions opérationnelles de la RCTA considère le développement ultérieur des directives appropriées concernant la contribution que les navires et les embarcations qui opèrent dans des eaux insuffisamment hydrographiées ou cartographiées en Antarctique peuvent apporter pour améliorer les données hydrographiques fondamentales. | Fait |

| Point de l'ordre du jour | Action | Détails | Etat d'avancement (mars 2014) |
|--------------------------|----------|---|--|
| 6.1 | HCA13/10 | Les Etats membres de la CHA informeront leurs délégués à la RCTA du rapport de l'OHI et de toutes les autres soumissions éventuelles de l'OHI à la RCTA-37. | |
| 6.4 | HCA13/11 | Le BHI contractera le SCAR pour vérifier s'il souhaite poursuivre sa coopération avec la CHA en qualité d'organisation ayant le statut d'observateur. | Fait. Lettre du BHI au SCAR, en date du 11 mars 2014. |
| HPWG | HCA13/12 | Le BHI inclura dans la S-11 une nouvelle carte INT couvrant la zone de Larsemann Hills, avec les détails suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Echelle : 1:50 000 à 68°S - Limites : 69°29,00'S à 69°04,10'S - 076°34,00'E à 075°48,09'E - Producteur : Australie | Fait |
| | HCA13/13 | Le BHI doit amender, dans la S-11, les limites de la carte INT 9128 (échelle 1:5 000; producteur : Espagne) pour 62°40,27'S - 62°37,46'S et 060°26,00'W - 060°20,98'W. Le BHI doit également corriger la représentation de la INT 9121 (échelle 1:40 000; producteur : Espagne) dans la S-11. | Fait |
| HPWG | HCA13/14 | Le président du HPWG fournira au BHI des renseignements sur la nouvelle carte INT du canal Lemaire (échelle 1:35 000; producteur: RU), c'est-à-dire numéro INT, titre, limites, échelle, latitude et format. Le BHI inclura ensuite la nouvelle carte INT dans la S-11. | Fait |
| HPWG | HCA13/15 | Le président du HPWG fournira au BHI des renseignements sur la nouvelle carte INT qui fusionne les INT 9117, INT 9118 et INT 9119 en une seule carte A0 dont le numéro est INT 9117 et le producteur le RU. Le BHI modifiera ensuite la S-11 en conséquence. | Fait |
| HPWG | HCA13/16 | Le président du HPWG fournira au BHI des renseignements sur les trois nouvelles cartes INT, issues des cartes ES 7002 (échelle 1:10 000; producteur : Espagne), CL 15351 (échelle 1:30 000; producteur : Chili) et CL 15352 (échelle 1:7 000; producteur : Chili), c'est-à-dire numéro INT, titre, limites, échelle, latitude et format. Le BHI inclura ensuite les trois nouvelles cartes INT dans la S-11. | Fait |
| HPWG | HCA13/17 | Le président du HPWG inclura Cierva Cove et Orne Harbour dans le plan de levés à long terme et la liste succincte des levés incluant le plan des routes de navigation maritimes. Le BHI publiera ensuite les documents révisés sur le site web de l'OHI. | En cours |
| HPWG | HCA13/18 | Le président du HPWG vérifiera si la Grèce souhaite poursuivre sa participation au HPWG. | Pas connu |
| 8.2 | HCA13/19 | Les membres de la CHA vérifieront et mettront à jour les renseignements contenus dans le doc. HCA13-08.2B qui sera diffusé avec le projet de compte rendu de la HCA-13 et le modifieront si besoin est. | Fait. Rev1 du document HCA13-08.2B publié sur le site web de l'OHI. |
| 8.5.2 | HCA13/20 | Le BHI inclura des couches supplémentaires d'informations relatives aux levés prévus et aux toponymes terrestres dans la base de données du SIG antarctique de la CHA. | En cours |
| 8.5.2 | HCA13/21 | Le BHI sollicitera, <i>via</i> une lettre de la CHA, des informations de la part des membres et des observateurs de la CHA sur les levés antérieurs réalisés dans les eaux antarctiques, pour inclusion dans la base de données du SIG antarctique de la CHA. | En cours |

| Point de l'ordre du jour | Action | Détails | Etat d'avancement (mars 2014) |
|---------------------------------|---------------|--|--|
| 8.5.2 | HCA13/22 | Les membres de la CHA consulteront le SIG antarctique de la CHA à l'adresse suivante : http://hca.iho.int/ et feront part de leurs commentaires au BHI. | Aucun commentaire reçu à ce jour. |
| 8.5.3 | HCA13/23 | Le président de la CHA rendra compte des avancées de la CHA et des perspectives en matière d'infrastructures des données spatiales maritimes, dans le cadre du rapport de l'OHI à la RCTA-37. | Fait |
| 9. | HCA13/24 | Le BHI modifiera les articles 1.2 et 3.6 des statuts de la CHA, comme approuvé à la HCA-13, et publiera les statuts révisés sur le site web de l'OHI. | Fait. Statuts révisés de la CHA publiés sur le site web de l'OHI. |